

Publié le 13/01/2022



## ARRÊTÉ MUNICIPAL 23M002

### Désignation des représentants de la Collectivité au Comité Social Territorial et à la Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

Le Maire de la commune des Ponts-de-Cé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération 22SE0305-14 du 3 mai 2022, portant création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la ville des Ponts-de-Cé et le CCAS,

Vu la délibération 22SE0305-15 du 3 mai 2022, portant création d'un CST d'une Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (FSSCT), fixant le nombre de représentants de la collectivité à 5 titulaires et 5 suppléants pour chacune de ces instances, et maintenant le paritarisme,

Considérant qu'il est de la responsabilité du Maire de désigner les représentants des élus devant siéger au CST au titre du collège employeur,

### Arrête :

#### Article 1 :

Sont désignés comme représentants de la Ville et du CCAS des Ponts-de-Cé au CST et à la FSSCT, en qualité de membres titulaires :

Monsieur Jean -Paul PAVILLON, Maire et Président de droit du CST

Madame Edith CHOUTEAU, Adjointe aux Solidarités et aux Ressources Humaines

Monsieur Robert DESOEUVRE, Adjoint à la Transition Ecologique et aux Travaux

Madame Emilie PUSHPARAJ, Conseillère municipale

Madame Danielle LANGLOIS, Conseillère municipale

Hôtel de Ville

7 rue Charles-de-Gaulle

49 130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 75

mairie@ville-lespontsdece.fr

Arrêté municipal 23M002

1/2

**Article 2 :**

Sont désignés en qualité de membres suppléants :

Monsieur Vincent GUIBERT, Adjoint à la Vie associative, à la Culture et à la Citoyenneté

Madame Valérie LIOTON, Adjointe à l'Education, à l'Enfance et à la Jeunesse

Monsieur René RAVELEAU, Adjoint aux Sports et aux Loisirs

Monsieur Philippe LABORDERIE, Conseiller municipal délégué à l'Insertion et au Logement

Madame Emilie BOYER, Adjointe aux Finances et au Tourisme

Fait aux Ponts-de-Cé, le **12 JAN. 2023**

**Le Maire,  
Jean-Paul Pavillon**

